

Sujet : CONVOCATION_Commission copie privée_Séance plénière du 5 décembre 2017_9h45_Salle Colette

Date : Mon, 27 Nov 2017 18:25:17 +0100

De :

Répondre à :

Organisation : MCC

Pour :

Copie à :

Madame, Monsieur,

La Commission « copie privée » se réunira en séance plénière dans les conditions fixées par l'alinéa 1^{er} de l'article R. 311-5 du Code de la propriété intellectuelle (condition de quorum exigée), le **mardi 5 décembre 2017 à 09h45, au Ministère de la culture : salle Colette (7^{ème} étage)** – 182 rue Saint Honoré, 75001 (Métro Palais Royal).

Vous trouverez ci-joint:

- l'ordre du jour de cette réunion;
- le projet de compte rendu portant sur la séance plénière du 4 juillet 2017;
- le projet de compte rendu portant sur la séance plénière du 20 octobre 2017.

Merci de bien vouloir accuser réception de ce mail et de confirmer dès que possible la représentation de votre organisation à cette séance.

Bien cordialement,

COMMISSION DE LA COPIE PRIVÉE
ARTICLE L.311-5 DU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Ordre du jour

Séance du 5 décembre 2017

9h45 salle Colette – MIC – 182 rue Saint Honoré, 75 001

Condition de quorum exigée en application de l'article R. 311-5, alinéa 1^{er} du code de la propriété intellectuelle

- 1) Adoption des comptes rendus portant sur les séances plénières du 4 juillet 2017 et du 20 octobre 2017 ;
- 2) Présentation par; CSA, à partir de 10h, du rapport relatif aux possesseurs de disques durs externes ;
- 3) Adoption du cahier des charges portant sur les Clés USB et les cartes mémoires non dédiées ;
- 4) Questions diverses.